



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 654 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le transport en commun est un facteur de développement socioéconomique d'importance qui permet de stimuler l'économie;

CONSIDÉRANT QUE le transport collectif permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la congestion routière;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau électrique métropolitain ne répond qu'aux besoins de la population de l'Ouest de Montréal et que l'Est s'en trouve alors négligé;

CONSIDÉRANT QUE le déséquilibre au niveau des investissements en infrastructures en transport collectif nuit considérablement au potentiel de développement économique, social et culturel;

CONSIDÉRANT QUE l'offre en transport en commun dans la Pointe-de-l'Île est insuffisante pour desservir la population et les travailleurs;

CONSIDÉRANT QUE nous déplorons que le transport dans l'Est de Montréal ne soit pas une priorité pour les instances métropolitaines et gouvernementales;

CONSIDÉRANT QUE nous condamnons fermement le manque d'investissement dans l'Est de Montréal pour le transport;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- un lien intermodal qui relierait la station Honoré-Beaugrand à la future station du métro Anjou ;
- une analyse sur les besoins en transports dans la Pointe-de-l'Île, ainsi qu'une étude de faisabilité du prolongement du métro (ligne verte ou ligne bleue) vers la Pointe-de-l'Île;
- une consultation publique afin que les citoyens de la Pointe-de-l'Île soient entendus quant à la nouvelle grille tarifaire et que les citoyens de l'Est de Montréal ne soient pas considérés dans la même zone que ceux de Laval, Brossard et Lanaudière.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Nicole Léger
Députée de Pointe-aux-Trembles

Date de signature de l'extrait